

## ALLIANCE DES FEMMES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

### Mise en garde sur la place et les besoins des femmes francophones dans le Plan d'action pour les langues officielles

**Ottawa, le 30 novembre 2017** – L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) se préoccupe de l'absence d'une prise en compte de la place et des besoins des femmes issues des communautés francophones et acadiennes du Canada dans le prochain Plan d'action pour les langues officielles.

Les plus récentes données sur les réalités linguistiques des Canadiens et Canadiennes ont démontré que nous sommes encore loin de pouvoir garantir aux femmes le droit de vivre et s'épanouir pleinement en français malgré les engagements liés à la Loi sur les langues officielles pour assurer l'avenir de la dualité linguistique au Canada.

Sans financement adéquat et sans prise en compte d'une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), l'AFFC s'inquiète que le Plan d'action ne puisse permettre aux organismes communautaires d'effectuer un travail proactif pour garantir le rôle et la contribution des femmes francophones et acadiennes en situation minoritaire.

« Il coutera cher à notre société de ne pas prendre en compte les besoins des femmes francophones en situation minoritaire dans leur diversité. Il faut s'assurer de les protéger, car elles sont le frein à l'assimilation et les gardiennes de l'héritage linguistique. Leur travail de transmission de la culture et d'acculturation des enfants au sein des familles est un pilier des milieux minoritaires francophones » a déclaré Mme Lily Crist, présidente de l'AFFC.

Pour ces raisons, l'AFFC se mobilise avec la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) et toutes les communautés francophones hors Québec, pour rappeler aux responsables gouvernementaux l'impact qu'un sous-financement aura sur l'avenir du français et de la francophonie. Il faut réviser la feuille de route et doubler les investissements, car la situation alarmante ne nous permet pas de faire plus d'actions pour l'épanouissement des minorités francophones avec moins d'argent surtout lorsque les femmes et les hommes ne bénéficient pas également d'une politique donnée.

- 30 -

*L'AFFC défend les droits de 1,326 million de femmes issues des communautés francophones et acadiennes du Canada. Elle est vouée à la sensibilisation et la promotion du rôle et de la contribution des femmes francophones dans leur communauté et leur droit de vivre et s'épanouir pleinement en français.*

#### **Renseignement :**

Evelyne Mudahemuka, attachée politique et responsable des relations avec les membres  
Alliance des femmes de la francophonie canadienne  
Tél. : 613 241-3500 poste 221 | liaisons@affc.ca